



PRAXIS - RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE/RSE

Satisfaction

4.5

Atteinte des objectifs

4.5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. E2427

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Mettre en œuvre la démarche RSE basée sur le management des risques et l'amélioration continue
- Connaître les méthodes et outils permettant de mettre en œuvre le diagnostic développement durable/RSE
- Définir une stratégie/politique RSE
- Accompagner les changements managériaux pour déployer la démarche

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs d'établissement, responsables techniques, responsables qualité QSE, HSE, responsables développement durable/RSE, responsables communication

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Anja ANDRIAMANANTENA

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 33 53 87 11 - anja.andriamanantena@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2,5 jours) - Maîtriser le contexte et les informations à la base de la problématique RSE/développement durable**

- Déterminer les enjeux actuels du développement durable avec un regard transversal et systémique
- Comprendre l'environnement normatifs/réglementaire applicable aux établissements de santé

► **Atelier 1 - Les fondamentaux de la démarche, l'histoire et la prise de conscience mondiale**

- Le rapport meadows
- Le club de Rome
- Le rapport brundtland
- Le sommet de Rio, protocole de Kyoto, sommet de Copenhague
- Les Cops

► **Atelier 2 - Les enjeux climatiques et environnementaux à partir des données scientifiques**

- Le rapport du GIEC
- La biodiversité
- L'eau
- La gestion des déchets
- La pollution de l'air
- Le changement climatique
- Les ODD

► **Atelier 3 - Les enjeux réglementaires développement durable du secteur hospitalier**

- La réglementation thermique
- La réglementation sur les diagnostics environnementaux
- La réglementation sur les volets sociétaux
- La réglementation sur la gestion des déchets
- La réglementation sur l'eau, la gestion de l'air, l'énergie
- La loi ELAN
- La loi Egalim
- La convention citoyenne pour le climat
- Définition de l'économie circulaire et enjeux

► **Atelier 4 - Les principaux référentiels autour de la thématique du management durable en santé**

- La norme ISO 14001
- La norme ISO 26000
- Le référentiel EMAS
- Le référentiel HAS

► **MODULE 2 (2,5 jours) – Construire son diagnostic développement durable**

► **Atelier 5 - Le diagnostic de performance énergétique**

- Point sur la réglementation
- Point d'intérêts

► **Atelier 6 - Le bilan des gaz à effets de Serre**

- Point sur la réglementation
- Méthode d'élaboration

- Exploitation du bilan

► **Atelier 7 - Diagnostic développement durable/RSE**

- Méthodologie
- Outils d'autoévaluation
- L'observatoire du développement durable

► **Atelier 8 - Construire un tableau de bord de suivi environnemental**

- Définition des indicateurs
- Méthodologie d'élaboration

► **Atelier 9 - Diagnostic de la dimension sociale**

- Analyse des risques professionnels
- Analyse de la qualité de vie au travail

► **MODULE 3 (2 jours) - Construire la stratégie RSE/développement durable**

Mettre en œuvre et piloter la stratégie environnementale et sociétale à l'aide d'outils et s'appuyer sur des approches spécifiques et innovantes

► **Atelier 10 - Le lien entre la stratégie et le diagnostic RSE/développement durable**

- Formulation d'objectifs issus des données diagnostiques
- Mise en cohérence des objectifs

► **Atelier 11 - Méthode d'analyse de la matérialité**

- Définition des parties prenantes
- Consultation des parties prenantes
- Analyse comparative
- Analyse des résultats
- Définition des priorités

► **Atelier 12 - Modalités de pilotage de la démarche et suivi de la performance**

- Définir un comité de pilotage
- Rôle/positionnement du responsable RSE/développement durable
- Organisation du reporting des résultats

► **Atelier 13 - Focus sur la fonction achat : définir une politique achat**

- Règles/fonctionnement des marchés publics
- Intégration des critères développement durable dans la politique achat
- Modalités de construction de la politique achat développement durable

► **MODULE 4 (2 jours) - Déployer la démarche**

► **Atelier 14 - L'accompagnement au changement**

- La théorie de l'engagement
- Les actions innovantes de communication (serious game, nudge)
- Le diagnostic des changements
- Les leviers de mobilisation (sensibilisation, formation, ancrage)
- Les modalités de déploiement

► **Atelier 15 - Manager les alliés et oppositions**

- La stratégie des alliés
- La gestion des objecteurs

► **Atelier 16 - La communication**

- Communiquer sur le site internet

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinateur du Praxis
- Autres experts en activité sur le management du développement durable

MÉTHODES MOBILISÉES

Quiz et exercices pratiques - Retours d'expériences - Retours d'expérience et cas pratique sur sa transposition à l'hôpital - Échanges/débats - Nombreux exercices

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

- Communiquer et valoriser la politique, les actions et les résultats

► **MODULE 5 (1 jour) - Retours d'expérience**

► **Atelier 17 - Les éco-soins**

- Méthodologie
- Retours d'expérience

► **Atelier 18 - Retour d'expérience diagnostic environnemental et déploiement d'une démarche RSE/développement durable**

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle**

- élaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 455 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris du 5 au 9 oct. 2026
et du 23 au 27 nov. 2026
et 17 déc. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE/RSE

E2427

☐ Du 05/10/2026 au 17/12/2026 - 11 jours - 77 heures

☐
☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 455 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires